

L'Autre « lieu » et la Conférence permanente pour la santé mentale dans le Monde (Trieste) présentent

le mardi 5 mai 2015 à 18h

Au cinéma Aventure

Galerie du Centre, rue des Fripiers 57 à 1000 Bruxelles

Trieste raconte Basaglia (film d'Erika Rossi, 2011, 52 minutes)



Entre 1971 et 1978, Trieste est le théâtre d'une révolution scientifique et culturelle sans précédent. Le psychiatre vénitien Franco Basaglia en est le protagoniste charismatique et incontesté. Autour de lui, une ville assiste incrédule, intimidée, dépassée par l'enthousiasme d'un groupe de médecins tout juste diplômés, à la transformation de la cité en un laboratoire à ciel ouvert en même temps que se démantèle l'asile psychiatrique San Giovanni (1200 lits). La conviction de Basaglia est qu'il s'agit "d'affronter la vie, tout à la fois santé et maladie qui sont toutes deux la vie. Sans vivre l'une et l'autre, une personne est toujours et totalement dans la mort". Le film offre un aperçu de la tâche la plus difficile à laquelle a dû faire face Franco Basaglia : changer la mentalité des gens.

Le voyage de Marco Cavallo (film d'Erika Rossi, 2014, 51 minutes)



Marco Cavallo est un grand cheval de bois et de papier mâché peint en bleu, construit en 1973 par les malades de l'hôpital psychiatrique de Trieste (en souvenir du bon vieux cheval Marco qui parcourait les allées du parc San Giovanni, chargé de linge). Marco Cavallo (le Cheval Bleu) fit une sortie légendaire au cœur de la cité de Trieste en 1973, comme symbole de la liberté regagnée par les malades mentaux. Même si la Loi 180, la Loi Basaglia, du nom du psychiatre qui incarnait l'esprit de la réforme radicale, a aboli les hôpitaux psychiatriques en 1978, les hôpitaux psychiatriques judiciaires (« prisons psychiatriques ») ont continué d'exister. Aucune loi n'a encore vu le jour, pensant et organisant des structures alternatives pour aborder autrement la question des personnes ayant commis une infraction et considérées comme irresponsables pénalement en même temps que dangereuses socialement. Fin 2013, Marco Cavallo s'est mis de nouveau en route : il a parcouru plus de 4400 km à travers l'Italie et les rues de 16 villes à la tête d'une procession de citoyens, d'artistes, de travailleurs en santé mentale, et aussi d'internés qui, pour la première fois ont manifesté et crié leurs histoires à leurs concitoyens. Le long voyage a été organisé par le comité « STOP OPG », avec "Edizioni Alpha Beta Verlag". C'est Peppe Dell'Acqua, psychiatre et participant de la première heure à la révolution Basaglia, qui a tenu les rênes du cheval qui accompagnait cette révolution depuis sa première sortie en 1973.

Chaque film fera l'objet d'une présentation puis d'un débat avec la salle en présence
- de la réalisatrice **Erika Rossi**, collaboratrice du Département de santé mentale de Trieste
- du psychiatre **Peppe Dell'Acqua**, protagoniste de la lutte pour la suppression des hôpitaux psychiatriques judiciaire, ancien directeur du département de santé mentale de Trieste.

P.A.F. : 5 euros – **Pas de réservation** (capacité salle : 105 places)

Un drink clôturera la soirée

L'Autre « lieu », la Conférence permanente pour la santé mentale dans le Monde (Trieste) et le Réseau Interdisciplinarité et Société FUSL (RIS St-Louis)

vous invitent

le mardi 5 mai 2015 de 9 à 12h30'

aux Facultés Universitaires St-Louis – auditoire 6

Bld du Jardin Botanique 43 à 1000 Bruxelles

à une matinée sur le thème:

De quoi le trouble mental, la dangerosité sociale, la défense sociale
sont-elles le nom ?

- *Une peine in(dé)finie. Notes pour la suppression des hôpitaux
psychiatriques judiciaires italiens*



VS

- *Soigner ou punir ? Un regard critique sur la nouvelle loi belge sur la
Défense sociale*



En Italie, récemment, deux arrêts de la Cour constitutionnelle ont déclaré inconstitutionnel l'internement se passant essentiellement en hôpital psychiatrique judiciaire en soulignant que l'admission dans ce type d'établissement constitue une grave inégalité de traitement par rapport au plan de réforme des soins de santé (concernant tous les citoyens). Les juges soulignent que les soins psychiatriques pour tous les citoyens doivent avoir lieu au niveau des ressources locales et que l'internement est dommageable pour tout le monde. Même pour les personnes jugées dangereuses pour la société au point de devoir être soumises à une mesure de sécurité, il faut éviter l'internement et procurer des soins parmi les ressources locales sur le territoire.

En Belgique aussi, la réforme des soins de santé aux personnes internées prétend s'inscrire dans la tendance actuelle d'une plus grande attention portée au devenir des internés. Au-delà de la mise en place de soins adéquats, la réforme souhaite améliorer la prise en charge des internés en les sortant dans la mesure du possible du cadre pénitentiaire et cherche à optimiser leur intégration sociale. Il s'agit de nouveaux défis aux enjeux criminologiques et éthiques évidents auxquels les professionnels de la défense sociale et des services extérieurs d'aide sociale aux justiciables, de santé mentale, de réadaptation, de formations, ... doivent être sensibilisés.

Participants :

- **Peppe Dell'Acqua**, psychiatre, protagoniste du mouvement pour la suppression des hôpitaux psychiatriques judiciaires en Italie
- **Yves Cartuyvels**, professeur de droit pénal et de criminologie, Université Saint-Louis
- **Patrick Leblanc**, psychiatre au service psycho-social de l'Établissement de Défense Sociale de Paifve

Accès libre – **Pas de réservation** (Capacité : 100 places)



Avec le soutien de la Commission communautaire française